

Geschäfte und Zwangsarbeit: Schweizer Industrieunternehmen im «Dritten Reich»

Affaires et travaux forcés: les entreprises industrielles suisses sous le Troisième Reich
(Publications de la CIE, volume 6)

Christian Ruch, Myriam Rais-Liechti, Roland Peter

ISBN 3-0340-0606-3

Résumé

La présente étude analyse le rôle de quelques filiales d'entreprises suisses dans l'espace national-socialiste, c'est-à-dire dans la zone délimitée par l'Allemagne national-socialiste et dans les régions annexées ou occupées par elle. A l'époque de la domination nationale-socialiste, de nombreuses filiales suisses étaient établies en Allemagne, la plupart dans les zones frontalières du Pays de Bade et du Wurtemberg. L'étude porte principalement sur:

- l'entreprise d'électronique et d'électrotechnique Brown, Boveri & Cie (BBC) à Mannheim (chapitre 3.1),
- les filiales de Lonza et d'Aluminium-Industrie (AIAG) actives dans le domaine de la grande industrie chimique (chapitre 3.2),
- les filiales des sociétés alimentaires et de produits de luxe Nestlé et Alimentana/Maggi (chapitre 3.3) ainsi que sur
- un certain nombre d'entreprises textiles de taille moyenne (chapitre 3.4).

Nous avons décidé de retenir ces sociétés parce qu'elles illustrent particulièrement bien l'«empire occulte» de la Suisse pour reprendre l'expression proposée par Lorenz Stucki, c'est-à-dire un ensemble d'entreprises industrielles extrêmement performantes qui ont pu, souvent très rapidement, étendre leurs activités au-delà des frontières grâce à la demande soutenue suscitée par la qualité de leurs produits. Toutes les entreprises dont il est question ici étaient établies en Allemagne avant 1933 et occupaient une solide position sur le marché au moment de la prise du pouvoir par Hitler.

Les filiales de ces entreprises ont su trouver dans les conditions-cadre juridiques et politiques du national-socialisme (chapitre 2) un *modus vivendi* acceptable à leurs yeux, même si nombre d'entre elles considéraient les prescriptions, en particulier celles sur les devises, par trop contraignantes. Il est intéressant de relever que des normes précises de portée générale faisaient défaut dans de nombreux domaines et qu'il était possible de contourner les normes existantes par des dispositions d'exception, de sorte que maintes filiales suisses ont pu profiter de l'incohérence et des fréquentes contradictions de l'Etat national-socialiste.

Le *modus vivendi* a également été possible par le fait que l'échange d'informations entre les filiales allemandes et leur maison mère en Suisse a emprunté des voies diverses et variées pendant toute la période de la domination nationale-socialiste et que le système fonctionnait en général sans problèmes majeurs. Cette observation permet de réfuter catégoriquement l'argument souvent entendu après la guerre, selon lequel les filiales auraient été coupées de leur maison mère. Les directions en Suisse disposaient ainsi de toutes les informations importantes sur la situation économique et financière de leurs filiales. Dans certains cas, la maison mère éprouvait toutefois des difficultés à exercer un contrôle sur ses filiales, car ce contrôle dépendait largement de la structure des entreprises, des rapports de force internes et des personnes en présence. En conclusion, le fait que les informations circulaient sans entraves entre une filiale et sa direction en Suisse ne signifiait pas forcément que celle-ci possédait de réelles possibilités de contrôle (chapitre 5.1).

Le transfert de devises sous la forme de versements des dividendes, de redevances de licences et de régie s'est souvent révélé assez compliqué. Non content des restrictions qui régissaient déjà le versement de dividendes à l'étranger, le Reich a édicté de nouvelles dispositions et s'est servi de son système de clearing pour restreindre encore les sorties de devises vers la Suisse, alors que les entreprises suisses auraient bien entendu souhaité encaisser l'intégralité de leurs bénéfices. Les autorités suisses ont tenté d'intervenir pour défendre les intérêts des propriétaires suisses en faisant valoir les griefs de certaines entreprises lors des négociations économiques entre la Suisse et l'Allemagne (chapitre 5.2).

Il est difficile de dire quel profit les entreprises suisses concernées ont tiré de leurs activités au sein du III^e Reich. L'économie de guerre allemande leur a certes permis de produire toujours davantage – principalement pour la Wehrmacht – et d'augmenter leur chiffre d'affaires. Néanmoins, les maisons mères en Suisse n'ont guère profité de cet essor économique en raison de la politique restrictive menée par les autorités allemandes en matière de devises. Cela dit, il serait erroné de se limiter à des considérations à court terme. L'agrandissement des installations de production et la construction de nouvelles usines ont aussi constitué une forme de bénéfice ou de réinvestissement, surtout dans une perspective d'après-guerre. L'augmentation des capacités de production a été financée par le biais de bénéfices difficilement transférables, sans injection de capitaux suisses. Par ailleurs, ces ressources ont également été utilisées pour augmenter le capital social ou pour réduire les dettes des entreprises, de sorte qu'au moment de la chute du national-socialisme, la plupart des filiales affichaient une santé structurelle et financière excellente et disposaient ainsi de très bonnes chances pour redémarrer. A cela s'ajoute que les entreprises sises dans le sud de l'Allemagne, non loin de la Suisse, ont été relativement épargnées par les bombardements.

Pendant la guerre, les filiales suisses ont elles aussi, été privées d'un grand nombre de travailleurs qualifiés, soit que ceux-ci aient été enrôlés dans la Wehrmacht, soit qu'ils aient été transférés vers des branches et à des firmes stratégiques pour l'économie de guerre. A l'instar des entreprises allemandes, ces filiales ont alors employé des travailleurs forcés ou des prisonniers de guerre. Les conditions de vie et de travail qui y régnaient étaient comparables à celles prévalant dans les entreprises allemandes. Ce sont plus spécialement l'état nutritionnel des travailleurs et les mauvais traitements que leur infligeait le personnel allemand qui ont fait l'objet de plaintes réitérées. La responsabilité de ces agissements incombe avant tout aux directions locales des entreprises car elles bénéficiaient d'une grande liberté d'appréciation, précisément en matière de nourriture, de logement et de traitements réservés aux travailleurs forcés.

Les directions suisses savaient que leurs filiales employaient des travailleurs forcés; il n'est par contre pas prouvé si et dans quelle mesure elles ont été informées en détails sur leurs conditions de vie et de travail. Elles n'ont en général manifesté ni préoccupation ni inquiétude. Du moment que la production n'était pas entravée, elles n'ont pas estimé nécessaire de s'immiscer dans la conduite des affaires ou la politique du personnel de leurs filiales implantées dans l'espace national-socialiste (chapitre 4).

Toutes les entreprises que nous avons étudiées ont eu un lien avec l'économie de guerre allemande, certains secteurs revêtant par définition une importance stratégique plus marquée. C'était notamment le cas de fabricants d'armements, comme BBC, ou de fournisseurs de produits de base, comme AIAG et Lonza. A l'évidence, toutes les entreprises qui ont réussi à survivre pendant la guerre ont été, d'une manière ou d'une autre, impliquées dans l'économie de guerre. Pendant la période dite de la *guerre totale*, c'était en effet le seul moyen de maintenir la production, d'obtenir des matières premières et de disposer de main-d'œuvre. Au demeurant, l'intégration dans un espace économique qui semblait devoir

s'étendre à l'infini en suivant la progression de la Wehrmacht faisait miroiter des perspectives de développement illimitées. Une précision s'impose cependant: alors que la politique d'autarcie et les besoins croissants ont permis à Maggi de s'imposer face à la puissante concurrence allemande, AIAG et Lonza ont pu accroître leurs capacités de production et des entreprises comme BBC et Nestlé ont même cherché à étendre leurs activités commerciales. L'expansion de ces deux dernières sociétés n'était plus seulement le résultat d'une situation économique particulière, mais était aussi déterminée par l'extension de la zone de domination allemande.

A la fin de la guerre, les Alliés ont pris des mesures identiques à l'encontre de toutes les entreprises. Alors que l'armée soviétique a démantelé des entreprises à Berlin (Sarotti AG) et dans sa zone d'occupation, les entreprises étudiées n'ont pour ainsi dire subi aucun démantèlement et n'ont pas davantage fait l'objet de réquisitions à des fins de réparation. Dès la fin de la guerre, les trois puissances occidentales ont certes établi le degré de participation des entreprises industrielles à la production de guerre, mais les signes annonciateurs de la Guerre froide ont dissuadé les Alliés occidentaux d'anéantir l'industrie allemande. Les autorités suisses se sont attachées à défendre les avoirs suisses en Allemagne et sont surtout intervenues par voie diplomatique en faveur des entreprises. En revanche, elles ne se sont pas immiscées dans le processus de dénazification, qui ne concernait pratiquement que des citoyens allemands (chapitre 6).

Les entreprises de notre étude ont conservé leur autonomie et leur statut d'entreprise privée pendant toute la période du national-socialisme. En maintenant leur production et en employant une importante main-d'œuvre, elles ont contribué au redressement et au développement de l'économie allemande et, partant, ont soutenu le système national-socialiste. Les entrepreneurs concernés ont estimé que c'était leur devoir envers l'Etat national-socialiste, quel que fût son système politique et quelle que fût sa légitimité.

Informations supplémentaires:

www.uek.ch

Commandes:

Chronos Verlag

Münstergasse 9, CH-8001 Zürich

Fax: 0041 / (0)1 / 265 43 44

e-mail: info@chronos-verlag.ch

www.chronos-verlag.ch